

Les frais du contrat "CNP Trésor Projets" ¹

Distribué par : CNP Assurances

Montant minimum de versement initial

5.000,00 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat

Non applicable

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports (gestion libre)

Support fonds euros

0,65% maximum

Support unités de compte

0,90% maximum

Support euro-croissance

Non applicable

Gestion pilotée ou standardisée

0,50% maximum supplémentaires

Frais de gestion des unités de compte

1/ Gestion libre

Fonds actions² (moyenne)

1,92%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,83%

Fonds obligations (moyenne)

0,86%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,32%

Fonds immobilier⁴ (moyenne)

1,68%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,43%

Fonds diversifiés (moyenne)

1,74%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,70%

Fonds monétaires (moyenne)

0,33%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,18%

Fonds alternatifs (moyenne)

Non applicable

Dont taux de rétrocessions de commissions³

Non applicable

2/ Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Gestion pilotée

1,70%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,67%

Dimension Projet

1,20%

Dont taux de rétrocessions de commissions³

0,36%

Autres frais annuels

Frais forfaitaires

Non applicable

Frais proportionnels

Non applicable

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement

4,00% maximum

Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)

Cf frais d'arbitrage

Frais d'arbitrage

proportionnels ou forfaitaires

0,50% maximum

nombres d'arbitrages gratuits par an

1

Frais de transfert sortant vers un autre produit

Non applicable

Frais sur les versements de rente

Non applicable

Frais de rachat

0,00%

¹ Le tableau indique les principaux frais du contrat constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

² La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FCPI, FPS) et les titres vifs.

³ Part des frais reversés au profit du distributeur et de l'assureur au cours du dernier exercice clos.

⁴ La catégorie "fonds immobilier" inclut les OPCV, les SCPI et les SCL.